

Extrait du registre des décisions

Bureau du 18 décembre 2025

n° 177-25

Objet : *RS - Approbation de la convention de financement des travaux d'extension du réseau d'eaux usées, de rénovation des conduites d'eau potable et d'eaux pluviales, d'aménagement sécuritaire, d'aménagement de voirie et d'enfouissement des réseaux secs, situés RD 911 à Ecole*

- date de convocation le 12 décembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre dix-sept heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 27

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Chambéry

Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Thierry Repentin

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Pascal Mithieux

La Ravoire

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sainte-Reine

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Alexandre Gennaro à Valentin Hachet - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Gaëtan Pauchet à Isabelle Dunod - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Josette Rémy à Corine Wolff - de Cécile Trahand à Maryse Fabre

- conseillers excusés : 18

Grégory Basin - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Pascal Ginollin - Hélène Jacquemin - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguet - Franck Morat - Christophe Pierretton - Alain Thieffinat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 18 décembre 2025

délibération n° 177-25

objet **RS - Approbation de la convention de financement des travaux d'extension du réseau d'eaux usées, de rénovation des conduites d'eau potable et d'eaux pluviales, d'aménagement sécuritaire, d'aménagement de voirie et d'enfouissement des réseaux secs, situés RD 911 à Ecole**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que Grand Chambéry, la commune d'Ecole et le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie (SDES) ont réalisé, dans le cadre d'un groupement de commandes, les travaux d'aménagement sécuritaire, d'aménagement de voirie, d'enfouissement des réseaux secs et de renouvellement des réseaux humides en fouille commune.

L'ensemble des travaux impliquait une rénovation générale de la chaussée de la route départementale (RD) 911 sur une section étroite du réseau routier ne permettant pas la réalisation des fouilles nécessaires sans terrassement complet de la voirie existante.

Cette section de la RD 911 était considérée avant les travaux par le Département comme étant en mauvais état, avec nécessité de rénover la chaussée dans les trois années à venir.

Une convention de financement est proposée, qui définit les modalités juridiques, techniques et financières du partenariat entre le Département, Grand Chambéry, la commune d'Ecole et le SDES pour la rénovation générale de la chaussée sur la section de la RD 911 concernée, consécutive aux travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux électriques.

Pour la réalisation des enrobés sur la RD 911, le Département versera une contribution d'un montant total arrêté à 65 000 € TTC, dont 46 150 € TTC seront reversés à Grand Chambéry sur réception d'un état récapitulatif des dépenses réellement acquittées.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les conventions de financement,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver la convention de financement dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'eaux usées, de rénovation des conduites d'eau potable et d'eaux pluviales, d'aménagement sécuritaire, d'aménagement de voirie et d'enfouissement des réseaux secs, situés RD 911 à Ecole,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer la convention et tous documents à intervenir,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

177-25

Objet de l'acte :	RS - Approbation de la convention de financement des travaux d'extension du réseau d'eaux usées, de rénovation des conduites d'eau potable et d'eaux pluviales, d'aménagement sécuritaire, d'aménagement de voirie et d'enfouissement des réseaux secs, situés RD 911 à Ecole
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 5 - Autres
Date de l'acte :	18 décembre 2025
Annexe(s) :	Convention

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20251218-lmc1H34856H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H34856H1

Date de transmission en Préfecture :	19 décembre 2025
Date de réception en Préfecture :	19 décembre 2025
Date de publication sur le site internet:	vendredi 19 décembre 2025